Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260410-D_2026_053-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 10 avril 2026

Date de convocation :
3 avril 2026

Nombre de membres :
En exercice : 31
Présents : 28
Procurations : 3
Nombre de votants : 31

Secrétaire de séance :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC

Le dix avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil communautaire s'est réuni à la salle du conseil à la Mairie de Dinard, sur la convocation qui lui a été adressée par la Présidente, Madame Delphine BRIAND.

PRESENTS :
Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC, Monsieur Paul BONDOT, Madame Noémie BROSSAULT, Messieurs Hugues BRAULT, Thierry BURLOT, Mesdames Catherine CABOT, Christine COLAS, Marianne DAIGNAN, Messieurs Bruno DESLANDES, Jacques ERTLE, Bruno FONTAINE, Mesdames Evelyne GAUTIER LE BAIL, Nolwenn GUILLOU, Messieurs Philippe FOURNEYRON, Dylan LEMOINE, Clément LE RICOUSSE, Madame Valérie LEROY, Monsieur David MACE, Madame Marie-Claire MERVIN, Messieurs Michel MOREL, Olivier PERSON, Mesdames Hélène REUX, Françoise RIOU, Muriel ROLLAND, Messieurs Philippe ROULLE, Arnaud SALMON, Madame Sylvie SARDIN, Monsieur Kévin STEINBACHER.

AVAIENT DONNE POUVOIR :
Madame Martine GUENEGANT à Monsieur Thierry BURLOT, Madame Véronique SALZE-LOZAC'H à Monsieur Philippe ROULLE, Monsieur Frédéric SOHIER à Madame Marie-Claire MERVIN.

Délibération n° 2026-053

Election des Vice-Présidents

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-41-3,
Vu la fixation du nombre de Vice-Présidents à NEUF,
Vu l'élection à bulletins secrets pour chaque vice-président,
Vu la présence de Madame Noémie BROSSAULT et de Monsieur Dylan LEMOINE, comme assesseurs, pour l'élection des 9 vice-présidents,

Election du 1er Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Madame Christine COLAS
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 28
- Blancs : 2

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260410-D_2026_053-DE

- Nul : 1
- Majorité absolue : 16

Madame COLAS ayant obtenu 28 voix, la majorité absolue

DECIDE :

➢ **De proclamer** Madame Christine COLAS, 1ère Vice-Présidente de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et la déclare installée.

Election du 2ème Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Monsieur Arnaud SALMON
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 27
- Blancs : 2
- Nuls : 2
- Majorité absolue : 16

Monsieur Arnaud SALMON ayant obtenu 27 voix, la majorité absolue

DECIDE

➢ **De proclamer** Monsieur Arnaud SALMON, 2ème Vice-Président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et le déclare installé.

Election du 3ème Vice-Président :

Vu les candidatures déclarées de Monsieur Philippe ROULLE et Françoise RIOU
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 31
- Blanc : 0
- Nul : 0
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe ROULLE : 29 voix
- Madame Françoise RIOU : 2 voix

Monsieur Philippe ROULLE ayant obtenu 29 voix, la majorité absolue

DECIDE

➢ **De proclamer** Monsieur Philippe ROULLE, 3ème Vice-Président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et le déclare installé.

Election du 4ème Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Monsieur Hugues BRAULT
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 29
- Blanc : 1
- Nul : 1
- Majorité absolue : 16

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260410-D_2026_053-DE

Monsieur Hugues BRAULT ayant obtenu 29 voix, la majorité absolue

DECIDE

- **De proclamer** Hugues BRAULT, 4ème Vice-Président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et le déclare installé.

Election du 5ème Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Monsieur Philippe FOURNEYRON
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 28
- Blancs : 2
- Nul : 1
- Majorité absolue : 16

Monsieur Philippe FOURNEYRON ayant obtenu 28 voix, la majorité absolue

DECIDE

- **De proclamer** Monsieur Philippe FOURNEYRON 5ème Vice-Président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et le déclare installé.

Election du 6ème Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Madame Marianne DAIGNAN
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 30
- Blanc : 1
- Nul : 0
- Majorité absolue : 16

Madame Marianne DAIGNAN ayant obtenu 30 voix, la majorité absolue

DECIDE

- **De proclamer** Madame Marianne DAIGNAN,6ème Vice-Présidente de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et la déclare installée.

Election du 7ème Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Madame Sylvie SARDIN
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 27
- Blancs : 3
- Nul : 1
- Majorité absolue : 16

Madame Sylvie SARDIN ayant obtenu 27 voix, la majorité absolue

DECIDE

- **De proclamer** Madame Sylvie SARDIN 7ème Vice-Présidente de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et la déclare installée.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-243500725-20260410-D_2026_053-DE

Election du 8ème Vice-Président :

Vu la seule candidature déclarée de Monsieur Bruno FONTAINE
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 29
- Blanc : 1
- Nul : 1
- Majorité absolue : 16

Monsieur Bruno FONTAINE ayant obtenu 29 voix, la majorité absolue

DECIDE

➢ **De proclamer** Monsieur Bruno FONTAINE 8ème Vice-Président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et le déclare installé.

Election du 9ème Vice-Président :

Vu, les candidatures déclarées de Messieurs Clément LE RICOUSSE, David MACE et Dylan LEMOINE
Vu les résultats du scrutin :

- Votants : 31
- Exprimés : 28
- Blancs : 2
- Nul : 1
- Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

- Monsieur Clément LE RICOUSSE : 25 voix
- Monsieur David MACE : 2 voix
- Monsieur Dylan LEMOINE : 1 voix

Monsieur Clément LE RICOUSSE ayant obtenu 25 voix, la majorité absolue

DECIDE

➢ **De proclamer** Monsieur Clément LE RICOUSSE, 9ème Vice-Président de la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et le déclare installé.

Pour extrait conforme,
Pleurtuit, le 10 avril 2026

Le Président,
Thierry BURLOT

